

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

224e SEANCE

BALE, LE MARDI 12 AVRIL 1988 A 9 HEURES 30

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 223e séance.
- II. Surveillance des développements et des politiques économiques et monétaires dans la CEE sur la base de:
 - Préparation par le "Groupe Dalgaard" et discussion par le Comité des Suppléants;
 - Graphiques et tableaux(1).
- III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois de mars et des premiers jours d'avril 1988.
- IV. Adoption par le Comité du Rapport au Conseil ECOFIN sur les propositions de la Commission de libération complète des mouvements de capitaux par la Communauté(2).
- V. (Eventuellement) Echange de vues sur les points à l'ordre du jour des réunions internationales de Washington.
- VI. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- VII. Date et lieu de la prochaine séance.

-
- 1) Les Gouverneurs trouveront à leur arrivée à Bâle quelques graphiques établis sous l'égide du "Groupe Dalgaard" ainsi que les tableaux de la "concertation" et la Série mensuelle de statistiques.
 - 2) Un projet de ce rapport a déjà été soumis aux Suppléants et ces derniers devraient faire une mise au point du texte aussi avancée que possible lors de leur réunion du 11 avril 1988.